

Élection présidentielle

DIMANCHES **10 & 24 AVRIL 2022**

Bureaux de vote ouverts **de 8H à 19H**

Les 17 bureaux de vote de Vichy seront ouverts de 8 heures à 19 heures les dimanches 10 et 24 avril

Adresse des bureaux :

☛ **Le numéro de bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur.**

- **1^{er} Bureau** : Hall de l'Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville.
- **2^{ème} Bureau** : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- **3^{ème} Bureau** : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- **4^{ème} Bureau** : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- **5^{ème} Bureau** : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- **6^{ème} Bureau** : L'Atrium, 37 avenue de Gramont
- **7^{ème} Bureau** : Salle des fêtes des Garêts, rue des Pâquerettes.
- **8^{ème} Bureau** : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- **9^{ème} Bureau** : École maternelle Lyautey, rue du Maréchal Lyautey.
- **10^{ème} Bureau** : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- **11^{ème} Bureau** : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville
- **12^{ème} Bureau** : Théâtre Espace Barjavel, boulevard Franchet d'Esperey.
- **13^{ème} Bureau** : École Georges-Méchin/Beauséjour, rue du Bel Air
- **14^{ème} Bureau** : École Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- **15^{ème} Bureau** : Salle de la Mutualité - boulevard des Romains.
- **16^{ème} Bureau** : École Georges-Méchin/Beauséjour, rue du Bel Air.
- **17^{ème} Bureau** : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville

☛ **Conformément au Code Électoral**, les électeurs doivent obligatoirement présenter, **au moment du vote**, **un titre d'identité avec photo.**

Tous les bureaux de votes sont accessibles par plans inclinés ou par ascenseur.

☛ ***L'Hôtel de Ville, où sont installés le premier bureau de vote et le bureau de renseignements, est accessible par un ascenseur (entrée depuis le parvis de l'Hôtel de Ville, à droite du grand escalier).***

☛ PROCURATIONS

Les Vichyssois dans l'impossibilité de voter peuvent donner mandat à tout électeur pour le faire en leur nom.

Pour cela, ils doivent établir une procuration **auprès du commissariat de police ou du tribunal de proximité jusqu'au samedi 9 avril à 12h pour le 1^{er} tour et jusqu'au samedi 23 avril 12h pour le 2nd tour**

Il est possible de pré-remplir le formulaire sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>, en indiquant le numéro d'électeur (sur la carte électorale, champ : n° national d'électeur ou numéro national d'électeur) de la personne qui va voter pour eux et ses données d'état civil : nom (*nom de jeune fille pour les femmes*), prénom, date et lieu de naissance et adresse.

Il faut ensuite impérativement faire valider cette pré-demande au Commissariat de Police (seul habilité à valider les procurations en ligne).

TRANSPORT

La Ville propose un système de transport aux électeurs vichyssois qui auraient des difficultés pour se déplacer et qui ne pourraient se rendre par leurs propres moyens aux bureaux de vote. Ils peuvent téléphoner en mairie au **04 70 30 17 17** (*uniquement le jour du vote*) pour demander le concours d'un véhicule.

SCRUTIN / DÉPOUILLEMENT

➔ Les électeurs vichyssois, qui seraient intéressés **pour participer au dépouillement**, doivent se faire connaître, le jour même du scrutin, auprès du président de leur bureau de vote.

À NOTER : Les inscriptions sur les listes électorales pour les élections présidentielles sont closes, mais il est possible de s'inscrire pour les élections législatives

- jusqu'au 4 mai 2022 sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

- jusqu'au 6 mai 2022 en mairie : le Service Population est ouvert en continu du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Plus d'infos (docs à fournir...) sur www.Service-Public.fr



VICHY

CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD

Chef de cabinet – Relations presse

04 70 30 55 12 – 06 18 45 15 40

mb.reynard@ville-vichy.fr